Image not found or type unknown

DIRECCT ET OFII : procédure d'introduction

Par **alcn**, le **14/03/2016** à **17:35**

Bonjour,rnrnJ'ai eu une offre emploi sur Paris, un peu sous-payé par rapport à mon profil (-8000 euros bruts).rnrnL'employeur justifiait cela par la gestion de risque, les frais à payer, ...etc.rnrnAyant eu l'occasion de vivre en France un bon beau de temps, et j'ai apprécié ces moments, pour cela, j'ai accepté son offre et il a lancé la procédure d'introduction.rnrnAprès 2 mois et quelques, J'ai reçu l'accord de la DIRECCT, une convocation de l'OFII pour entamer la procédure de VISA.rnrnCependant, en même temps, j'ai une autre proposition avec un bon salaire que j'ai accepté.rnrnEn informant le 1er employeur de ma rétraction, il me menace qu'il informera la DIRECCT de mon désistement et par conséquent refusera tout nouveau dossier avec mon nom figurant dessus.rnrnQue pensez-vous de ça ? Et si mon nouvel employeur dépose un dossier à la DIRECCT, sera-t-il réellement refusé ?rnrnJe vous remercie d'avance pour votre aide.

Par **zanshi**, le **08/07/2016** à **09:25**

Bonjour, je suis dans la même situation sauf que j'ai déjà travaillé deux mois avec le premier employeur. Quels sont les retours par rapport à votre situation ?rnmerci

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés